OUESTRAIL

Communiqué de presse

Perspective Rail 2050 : une perspective de repli et d'isolement.

L'association OUESTRAIL a pris connaissance ce jour du projet de message du Conseil fédéral sur l'étape d'aménagement 2035. Elle regrette que la Perspective Rail 2050 proposée par le Conseil fédéral ne s'intéresse qu'au trafic pendulaire dans les agglomérations, oubliant ainsi le trafic de loisirs, le rapprochement des régions suisses et l'inscription de la Suisse à l'échelle du rail européen. Ces enjeux sont primordiaux dans le respect du plan climatique et de l'attractivité de la Suisse. OUESTRAIL est satisfaite des modifications proposées dans les étapes d'aménagement 2025 et 2035. Elles viennent ainsi réparer des erreurs faites par le passé avec un dimensionnement à l'économie d'infrastructure de transport.

[Monthey, le 22 juin 2022] A l'heure de la transition environnementale et du retour en force du rail en Europe, la Confédération fait le choix d'un repli en favorisant dans les prochaines étapes d'aménagement d'infrastructure les réseaux ferroviaires d'agglomération (courtes et moyennes distances) au détriment des axes Grandes lignes structurants.

Sur le plan international, la Suisse se retrouvera ainsi isolée et contournée par les grands express européens. En ne proposant aucune stratégie à cette échelle, respectivement aucun moyen pour connecter de façon pertinente la Suisse au réseau européen à Grande vitesse (Lyon–Genève, Zürich–Stuttgart, Lugano– Milan ou encore St-Gall–Münich), le Conseil fédéral isole la place économique et touristique suisse avec la réduction de l'aérien à l'échelle continentale et le développement du réseau ferré à Grande vitesse européen. Pour que la Suisse puisse remplir ses objectifs climatiques, il est indispensable d'offrir des alternatives ferroviaires aux cours et moyens courriers.

Au niveau national, la mobilité entre les principales agglomérations et métropoles de Suisse continuera d'être assurée principalement par le réseau autoroutier, tout comme la mobilité de loisirs – la majorité des kilomètres parcourus en Suisse sont aujourd'hui dédiés aux loisirs. Les infrastructures ferroviaires de l'axe Genève–St-Gall ayant montré leur faiblesse en termes de capacité, de redondance, de vitesse commerciale ou encore de possibilité d'y réaliser des travaux d'entretien sous exploitation, l'enjeux majeur de la perspective Rail 2050 aurait dû se situer sur cette problématique essentielle pour garantir l'attractivité de la Suisse et du report modal.

Les dérangements réguliers sur l'axe Lausanne–Genève ont démontré la nécessité de disposer d'une deuxième liaison ferroviaire dans la métropole lémanique. Sur la section Lausanne–Fribourg, aucune solution jusqu'à aujourd'hui n'a fait ses preuves pour placer Lausanne et la Suisse occidentale dans le concept Rail 2000. Les modifications d'horaires proposées par les CFF ces derniers mois confirment cette problématique que seul un nouveau tronçon plus rapide, inscrit dans Rail 2000 en 1987, permet de lever. Pour OUESTRAIL, ces deux infrastructures doivent figurer de manière explicite dans la Perspective Rail 2050. En effet, l'étude de ces deux lignes d'importance nationale doit continuer et les premiers tronçons doivent être inscrits dans la prochaine étape d'aménagement 2040 qui sera soumise aux Chambres fédérales en 2026.

Pour les éléments du message concernant les étapes d'aménagement 2025 et 2035, OUESTRAIL soutient les modifications des projets apportés. Le pragmatisme a pris le dessus sur le dimensionnement à l'économie d'infrastructure de transport. OUESTRAIL va ces prochains jours analyser en détail le message afin d'établir sa prise de position. Elle prendra contact avec ses partenaires afin d'appuyer sa position.

Pour plus d'informations
Olivier Français, Conseiller aux Etats, Président de OUESTRAIL 079 332 00 01